

Le glissement fiscal, ça coince

■ Les ministres se sont séparés dimanche sans accord sur le tax shift. Reprise du débat ce lundi.

WEEK-END studieux. Le gouvernement s'est enfermé de longues heures samedi et dimanche dans un château dont la localisation devait être tue du grand public – mais qui s'est vite avéré être celui de Val-Duchesse. Le Premier ministre Charles Michel (MR) s'était mis en tête de boucler les travaux budgétaires avant le 21 juillet. Pour le symbole – sa contribution à la fête nationale. Et pour affronter plus sereinement la semaine parlementaire dantesque qui s'annonce. On va enchaîner les cols hors catégorie à la Chambre : réforme des pensions, reconnaissance du génocide arménien, loi-programme. La Chambre a convoqué la séance plénière mercredi, jeudi et vendredi. Au moins. Si l'opposition fait de la résistance et en garde sous la pédale, les députés y passeront aussi leur samedi.

Mais, prudent, Charles Michel avait demandé à ses ministres de ne pas effectuer les réservations pour les vacances trop tôt. C'est que des prolongations dans la négociation budgétaire ne pouvaient pas être exclues – pour tout dire, elles sont même à prévoir.

Pour rappel, il ne s'agit pas seulement de trouver 978 millions d'euros pour maintenir le budget 2015 dans les clous. Il faut aussi faire des économies de l'ordre de 782 millions pour asseoir le budget 2016 en respectant les engagements européens. Et puis, il y a cette volonté de réaliser un glissement de la charge fiscale – du travail vers d'autres sources de revenu. Une volonté que le CD&V réclame avec un entêtement tenace depuis

le début de la législature.

Le tax shift continue à diviser

C'est d'ailleurs ce "tax shift" qui fera traîner les discussions en longueur et empêchera qu'elles aboutissent ce week-end. Dès samedi, semble-t-il, les pistes pour redresser le budget 2015 avaient été identifiées, et celles pour le budget 2016 se dessinaient plus ou moins nettement. Pour le tax shift en revanche, c'était beaucoup plus flou. La N-VA – que le glissement fiscal glace – fait remarquer que les efforts à produire en 2017 et 2018 – l'année du retour promis à l'équilibre budgétaire – seront à nouveau gratinés et qu'on ne peut dès lors pas se lancer tête baissée dans une opération fiscale "touchy" sans avoir ces années-là en perspective. Des années politiquement délicates : plus on approchera du scrutin de 2019, plus les mesures douloureuses sont difficiles à prendre. Or ce qu'on donnerait au tax shift aujourd'hui, par exemple une hausse de la TVA, on ne pourrait plus l'utiliser une seconde fois ultérieurement pour équilibrer les comptes de l'Etat.

La TVA sur l'électricité

Surtout que l'opposition ne laissera rien passer. Dimanche, c'est le SP.A qui a rudoyé vertement l'intention prêté au gouvernement fédéral de ramener le taux de TVA sur l'électricité à 21 % après l'avoir baissé à 6 % sous l'impulsion de l'ancien ministre de l'Economie Johan Vande Lanotte (SP.A). "Ce sont les familles et les indépendants qui vont en pâtir", a clamé la députée Karin Temmerman.

Fameux casse-tête. Les principaux ministres du gouvernement poursuivront leur discussion ce lundi.

V.R.

Ce qu'on
donnerait au
tax shift
aujourd'hui,
par exemple
une hausse de
la TVA, on ne
pourrait plus
l'utiliser une
seconde fois
pour
équilibrer les
comptes de
l'Etat.